



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
LIMITÉE

TD/L.385  
17 juin 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

Onzième session  
São Paulo, 13-18 juin 2004

**MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DU SOMMET MONDIAL SUR  
LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION: QUESTIONS RELATIVES  
AU COMMERCE ET AU DÉVELOPPEMENT**

16 juin 2004 – Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED

1. Lors du Sommet mondial sur la société de l'information tenu à Genève en décembre 2003, les États membres sont convenus d'un Plan d'action qui comporte une liste exhaustive de «grandes orientations» à mettre en œuvre par les diverses parties prenantes (gouvernements, communauté internationale, milieu des affaires et société civile). Ces grandes orientations couvrent tous les aspects de la société de l'information, allant de questions économiques et juridiques et d'aspects concernant la santé et l'éducation aux médias, à la culture et à l'environnement. La réunion de São Paulo a abordé les questions intéressant le commerce et le développement au sujet desquelles il faudrait prendre des mesures avant la prochaine phase du Sommet qui aura lieu en Tunisie en novembre 2005. Les sessions ont donné lieu à un échange de vues animé entre les participants représentant les gouvernements, le milieu des affaires, la société civile et les organisations internationales.

2. Le Plan d'action place la mise en œuvre de cyberstratégies nationales parmi les premières mesures à prendre pour faire progresser la société de l'information dans les pays en développement. Il préconise aussi l'adoption de mesures visant à promouvoir les applications des TIC axées sur le développement au profit de tous, en particulier l'utilisation des TIC par les PME, afin de favoriser l'innovation, d'obtenir des gains de productivité, d'abaisser les coûts de

transaction et de lutter contre la pauvreté. La première session de la réunion a donc été consacrée aux politiques susceptibles de promouvoir le commerce électronique et le commerce international dans les pays en développement. L'instauration d'un environnement propice aux TIC aux niveaux national et international est à cet égard cruciale.

3. Les politiques qui encouragent l'adoption des TIC par le milieu des affaires sont un élément central des programmes cyberstratégiques nationaux. Il est nécessaire de garantir un accès universel aux TIC pour réduire la fracture mondiale et nationale. Dans de nombreux pays en développement, un modèle commercial est encore nécessaire pour assurer la fourniture de services de télécommunication durables. Bien que certains pays aient commencé à mettre en place des cadres juridiques et réglementaires pour le commerce électronique, ils ne sont pas suffisants pour instaurer un climat de confiance entre entreprises et consommateurs.

4. Les participants à la session sont convenus que toutes les parties prenantes devaient être associées de manière permanente au processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques concernant les TIC.

5. Un certain nombre de suggestions ont été faites concernant les mesures concrètes que le Groupe d'étude des Nations Unies sur les technologies de l'information et des communications et la CNUCED pourraient proposer ensemble pour donner suite au Plan d'action du Sommet mondial sur la société de l'information en se fondant sur les compétences des deux organes. Par exemple, le Groupe d'étude a abordé l'application des TIC au développement en utilisant un modèle multipartite couvrant un large éventail de sujets. La CNUCED a acquis des connaissances spécialisées concernant des questions précises intéressant le commerce et les transactions électroniques, l'impact sur la compétitivité des PME ou les logiciels libres. Un cadre commun sur la manière de développer le commerce électronique au profit de la compétitivité des PME pourrait déboucher sur des directives concrètes pour aider les pays en développement à encourager les entreprises à adopter les TIC.

6. La généralisation des TIC a permis la délocalisation internationale des technologies de l'information et autres services, qui prend de plus en plus d'ampleur dans de nombreux pays en développement. Cette tendance se poursuivra au cours des 10 prochaines années, entraînant la création de nouvelles entreprises, de nouveaux emplois et des débouchés à l'exportation.

7. Les PME ont en particulier des difficultés à utiliser les TIC pour développer leur activité commerciale. Si la plupart d'entre elles sont reliées à l'Internet et ont un système de messagerie électronique, elles sont beaucoup moins dynamiques pour ce qui est de la présence sur le Web et de l'utilisation de l'Internet pour des transactions en ligne. Pour que les PME investissent dans les TIC, il faut qu'elles en perçoivent clairement l'intérêt commercial; en d'autres termes, le commerce électronique doit se traduire par une rentabilité accrue. Il est important pour les PME d'avoir accès à un financement pour investir dans les TIC et de pouvoir utiliser des moyens de paiement en ligne. C'est l'objectif que se sont fixé les banques publiques dans certains pays (par exemple le Costa Rica) mais dans nombre d'autres les PME n'ont toujours pas accès aux systèmes de financement et de paiement électroniques.

8. Le Plan d'action du Sommet mondial sur la société de l'information fait un certain nombre de suggestions concernant l'élaboration d'indicateurs statistiques pour la comparaison et l'évaluation des résultats, afin de poursuivre la réalisation des objectifs et buts du Plan d'action et de suivre les progrès accomplis à l'échelle mondiale en ce qui concerne l'utilisation des TIC. Il faudrait accorder la priorité à la mise en place de systèmes d'indicateurs cohérents et comparables au plan international, tenant compte des différents stades de développement. La deuxième session de la réunion s'est donc interrogée sur la nécessité de mesures statistiques pour élaborer les politiques et surveiller et comparer l'évolution des TIC, notamment dans la mesure où celles-ci contribuent à la réalisation des objectifs de développement du Millénaire.

9. Des données fiables sur la capacité des pays d'adopter des TIC, l'utilisation des TIC et leurs effets sont essentiels pour permettre aux responsables de l'élaboration des politiques de concevoir et d'évaluer des programmes sur la société de l'information. Si certains pays en développement ont commencé à recueillir des indicateurs des TIC par le biais de leurs systèmes officiels de statistiques, les données ne sont pas toujours comparables d'un pays à l'autre ou avec celles des pays développés. Cela appelle une action collective au niveau international pour coordonner le travail méthodologique et œuvrer à l'élaboration d'une base de données mondiale sur les indicateurs des TIC.

10. À cette fin, un partenariat a été mis en place entre les organismes internationaux s'occupant de recueillir des données et des indicateurs en rapport avec les TIC. Il constitue le cadre à partir duquel coordonner les activités en cours et futures et mettre au point une approche

cohérente et structurée pour faire progresser l'élaboration des indicateurs des TIC au plan mondial et en particulier dans les pays en développement. Ce partenariat vise en particulier à aider les pays en développement qui s'efforcent de produire des statistiques sur la société de l'information. Cela devrait déboucher sur des statistiques harmonisées au plan international plus nombreuses en ce qui concerne les TIC, ce qui contribuerait de manière essentielle au futur travail de recherche et d'analyse concernant la société de l'information, y compris la fracture numérique.

11. Le Groupe d'étude des Nations Unies sur les technologies de l'information et de la communication a créé un Groupe de travail sur les indicateurs des TIC et la réalisation des objectifs de développement du Millénaire, qui est présidé par le Canada et dont les activités s'articuleront autour de deux grands axes: i) conception et adoption d'indicateurs des TIC et ii) mesure et suivi de l'impact. Le plan de travail de l'Équipe spéciale jusqu'à la deuxième phase du Plan d'action du Sommet mondial sur la société de l'information qui se tiendra à Tunis en 2005 a été présenté lors de la session. L'une des tâches essentielles du Groupe de travail consistera à définir, en coopération avec les autres partenaires, un ensemble d'indicateurs des TIC de base et à faciliter la mise en place d'une base de données mondiale sur les indicateurs des TIC.

-----